



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Angerville-Bailleul



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan. Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Annouville-Vilmesnil



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Auberville-la-Renault



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan. Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Bec-de-Mortagne



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan. Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Bénarville



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Bornambusc



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Bréauté



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Bretteville-du-Grand-Caux



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Daubeuf-Serville



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Ecrainville



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Goderville



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan. Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Gonfreville-Caillot



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Grainville-Ymauville



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Houquetot



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Manneville-la-Goupil



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Mentheville



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Saint-Maclou-la-Brière



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Saint-Sauveur-d'Emalleville



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Saussezemare-en-Caux



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Tocqueville-les-Murs



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et
nuisances

Vattetot-sous-Beaumont



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et nuisances

Virville



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique
1/19000e
Plan des risques et nuisances



RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolation acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.